

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

La Réservation :

Toute réservation de banquet sera effective et engagée, après le versement d'un acompte de 30% du montant globale de la prestation.

(Calcul de l'acompte : $\text{nbr personnes réservées} \times \text{prix du menu} / 100 \times 30 = \text{montant de l'acompte à verser}$)

Le solde de cette prestation sera réglé directement sur place, après votre repas en une seule fois.

Le nombre de convives, Le Choix des plats de votre Menu :

Ces Menus, étant spécifiques et totalement indépendant de notre carte de restaurant, nous vous invitons à établir un menu unique à l'avance pour l'ensemble des convives : par exemple : 1 entrée, 1 Plat, 1 fromage, 1 dessert commun.

Le nombre définitif de convives devra être confirmé au plus tard 8 jours avant la date arrêtée. Ce nombre servira de base de facturation, pour votre repas.

L'annulation de couverts après cette confirmation, sera considérée comme dû.

Droit de Bouchon, si vous apportez votre Champagne, 7,00€ ttc par bouteille ouverte

L'eau Affinée Castalie

Affinée à partir de l'eau de réseau locale, Castalie naît dans cet établissement. Elle constitue une alternative durable aux eaux en bouteille transportées sur des centaines, voire des milliers de kilomètres jusqu'à votre table. Servie plate ou pétillante avec adjonction de gaz carbonique, Castalie exauce toutes vos envies. Son goût neutre et sa légèreté vous laisseront profiter pleinement des saveurs de votre repas.

MODIFICATION – ANNULATION

Toute modification ou annulation partielle ou totale, doit faire l'objet d'un écrit du client. L'acceptation doit lui être également signifiée par écrit. En cas de désaccord, la direction du Relais du Parisis, Restaurant le Bœuf au Pré, se réserve le droit d'annuler la réservation et d'appliquer les pénalités ci-après.

Pour toute annulation :

Dans le cas d'annulation par le client entre :

42 et 15 jours avant la date du repas, le(s) acompte(s) versés seront conservés par l'hôtelier restaurateur.

A moins de 15 jours à 72h avant l'arrivée du groupe, 75 % de la valeur des prestations seront facturées au client (déduction faite des acomptes versés le cas échéant).

En cas d'annulation à moins de 72 H de l'arrivée, les prestations seront facturées à 100 %.

Dans l'hypothèse d'une annulation partielle les montants ci-dessus seront conservés ou facturés en proportion du nombre de personnes annulées.

Le Matériel et la Salle de Restaurant :

Toute dégradation Importante, sera à la charge du client.

(Nous prendrons soins de déterminer l'importance des Dégradations.)

Une (ou plusieurs) salle de restaurant vous sera proposée lors de votre réservation en fonction du nombre de personnes réservées, la direction de Relais du Paris se réserve le droit de modifier le choix de cette salle initialement proposée, en fonction de l'affluence de ces réservations.

En cas de modification, nous ne manquerons pas de vous tenir informé dans les meilleurs délais.

Les Heures supplémentaires sont limitées jusqu'à 03h00 du matin (heure de fermeture), selon arrêté Préfectorale du 16 novembre 2006 .

Si vous souhaitez prendre 1h00 supplémentaire, merci de nous en faire part au moins 15 minutes avant la fin de l'horaire prévu.

Règlement :

Le règlement des prestations s'effectue au plus tard à la fin du repas ou du séjour en une seule fois, déduction faite des acomptes versés.

En cas de prestations impayées ou de chèques revenant impayés pour défaut de provision ou de compte bancaire, Le Relais du Paris se réserve le droit de faire recouvrer ses prestations, par une société de recouvrement de son choix;

Les frais de recouvrements seront facturés à la valeur du solde restant à payer, majorer de 20% minimum en fonction de l'importance du litige et une procédure d'injonction à payer sera éventuellement engagée, devant les tribunaux compétents.

L'Equipe du RELAIS DU PARISIS, se fera un plaisir de vous accueillir comme il se doit, et de vous faire passer un agréable moment en sa compagnie.